

# OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	31 octobre 2023
Délibération N°	30
Date de la convocation	20 octobre 2023
Objet	4.5.1 Autorisation d'attribution d'une prime exceptionnelle aux recipiendaires de la médaille du travail 2023

L'an deux mille vingt-trois le trente-et-un octobre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

### PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Jérôme CAPDEVIELLE, Christophe DESTAING-SNIATECKI, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Jacques RIGAUD, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT Administrateurs, et MMES, Clémence ARTIERES, Roselyne PESTEIL, Laure TONDON, Valérie REYNES, Administratrices

### ABSENTS EXCUSES :

Manar BOUIDA  
Auguste CHOMEL  
Alain COMBES,  
Régine ILLAIRE  
Anne VAN DEN BROECK

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)  
Véronique CALUEBA (pouvoir à MME PESTEIL)  
Nicole MORERE (pouvoir à MME TONDON)  
Christine MULA (pouvoir à M GAUDY)  
Serge RABINEAU (pouvoir à M FERRANDO)  
Patricia WEBER (pouvoir à M GAUDY)

\*\*\*\*\*

Accusé de réception en préfecture  
034-273400010-20231031-20231031-30-DRI-DE  
Date de télétransmission : 02/11/2023  
Date de réception préfecture : 02/11/2023

Objet : 4-5-1 AUTORISATION D'ATTRIBUTION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE AUX RECIPIENDAIRES DE LA MEDAILLE DU TRAVAIL 2023

Le 31 octobre 2023

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n° 02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Vu les diplômes de médaille d'honneur régionale, départementale et communale et de la médaille du travail délivrés par Monsieur le Préfet de l'Hérault au titre de la promotion de janvier 2024 aux récipiendaires suivants :

**Médaille d'argent (20 ans de service) : 3 personnes :** Mme MANY Audrey, Mme BERTHELIER Nathalie, M.BER Raymond

**Médaille de Vermeil (30 ans de service) : 4 personnes :** Mme DESPRETZ Nadine, Mme GROS Catherine, M. POUGET Laurent, M. HENRY Philippe

**Médaille d'Or (35 ans de service) : 3 personnes :** Mme DAUDE Mireille, Mme ORTS Myriam, M. DELIEUZE Christian

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

**ARTICLE 1 :**

Décide d'attribuer une prime exceptionnelle d'un montant de 150 € aux récipiendaires de la médaille d'Or et de Vermeil, et une prime exceptionnelle d'un montant de 100 € au récipiendaire de la médaille d'Argent.

**ARTICLE 2 :**

La dépense correspondante, dont le montant s'élève à 1 350€ sera imputée au débit du compte 6414 " Indemnités et avantages divers".

**ARTICLE 3 :**

La dépense, d'un montant TTC de 618.49 € correspondant aux frais occasionnés par l'achat des médailles et autres fournitures relatives à cet événement, sera imputée au débit du compte 6068 "Autres matières et fournitures".

**ARTICLE 4 :**

CA du 31 octobre 2023  
(LQ/VR)

Accusé de réception en préfecture  
034-273400010-20231031-20231031-30-DRI-DE  
Date de télétransmission : 02/11/2023  
Date de réception préfecture : 02/11/2023

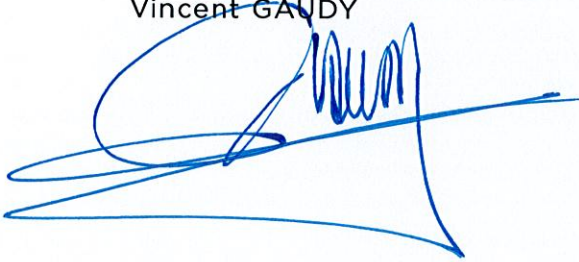


D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,  
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE  
Vincent GAUDY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Vincent Gaudy', written over the printed name. The signature is stylized with a large initial 'V' and a series of loops.